

L'INSTALLATION EST CONFORME

Date(s) du contrôle: 15/04/2024 **Date d'émission du rapport:** 15/04/2024
Rapport N°: 0843-240415-02

Identification de l'organisme agréé et de l'agent-visiteur:

Nom: Normec BTB
Adresse: Roderveldlaan 2, 2600 Berchem
T: 083 21 35 27 E: namur-btb@normecgroup.com Numéro d'entreprise: 0406.486.616
L'agent-visiteur: numéro 0843

Identification des tiers:

Client: JRC SERVICES
Adresse: RUE DES HIBOUX 22, 5377 SOMME-LEUZE
Nom propriétaire, exploitant ou gestionnaire: Maison Baijot
Adresse: Rue de la L'orgnette 25, 5377 Rabozee
Responsable des travaux: JRC SERVICES
Adresse: RUE DES HIBOUX 22, 5377 SOMME-LEUZE
Numéro de TVA: 0810749160

Identification de l'installation électrique:

Nom: BAIJOT
Adresse: INSCRIPTION SANS ADRESSE 25, 5377 SOMME-LEUZE, RUE DE LA LORGNETTE - RABOZEE
Code EAN:
Numéro compteur: 1SQG1100748414
Index 1.8.1: 000012,783 kWh
Index 1.8.2: 000014,306 kWh
Index 2.8.1: 000000 kWh
Index 2.8.2: 000000 kWh
Cabine haute tension privée: Non
Type d'installation: installation de production décentralisé

Données du contrôle:

Type de contrôle suivant Livre 1 - AR 08/09/2019: Contrôle de conformité avant la mise en usage - modification/extension importante (6.4)
Date de la réalisation de l'installation: A partir du 01/06/2020

N° Rapport: 0843-240415-02

VMA - 65.04



Installations électriques à basse tension et à très basse tension (Livre 1 - AR 08/09/2019)

Maatschappelijke zetel / Siège social:

Roderveldlaan 2
2600 Berchem

Ondernemingsnummer / Numéro d'entreprise: 0406.486.616

RPR Antwerpen / RPM Anvers
normecbtb.com

Installations électriques à basse tension et à très basse tension (Livre 1 - AR 08/09/2019)

Direction générale de l'Energie

Informations contenu controle:

1 Le contrôle est limité à l'installation photovoltaïque et à son impact sur l'installation existante.

Dérogation(s) partie 8 Livre 1 - AR 08/09/2019: pas appliqué

Autre(s) référence(s) légale(s): n/a

N° Rapport: 0843-240415-02

VMA - 65.04



Installations électriques à basse tension et à très basse
tension (Livre 1 - AR 08/09/2019)

Maatschappelijke zetel / Siège social:

Roderveldlaan 2
2600 Berchem

Ondernemingsnummer / Numéro d'entreprise: 0406.486.616

RPR Antwerpen / RPM Anvers

normecbtv.com

Données de l'installation électrique:

Tension et nature du courant: Mono 230V

Canalisation d'alimentation du tableau principal: Type: EXVB - Section: 4 x 10 mm²

Type d'électrode de terre: Boucle de terre

Nombre de tableaux: 1

Valeur nominale de la protection du branchement: 40A

Type de coupure générale: 2P 40A/300mA

Type de schéma de mise à la terre: TT

Nombre de circuits: 1 (réserve inclus)

DESCRIPTION:

Dispositifs à courant différentiel installés: 2P 40 A 300 mA type A, circuit (s) protégé(s): Voir schémas
nombre : 1

Dispositifs à courant différentiel installés: 2P 63 A 30 mA type A, circuit (s) protégé(s): Voir schémas
nombre : 1



6 panneaux x 430 Wp = 2580 Wp (DC)

Onduleur: SOLAX POWER X1-2.5K-S-D(L), n° série XM3A25I3463024,
puissance totale max AC: 2750 VA

Puissance totale max AC: 2,58 kVA

Réf. rapport du contrôle de conformité: pas d'application

Localisation des canalisations souterraines: pas d'application

N° Rapport: 0843-240415-02

VMA - 65.04



Installations électriques à basse tension et à très basse
tension (Livre 1 - AR 08/09/2019)

Maatschappelijke zetel / Siège social:

Roderveldlaan 2
2600 Berchem

Ondernemingsnummer / Numéro d'entreprise: 0406.486.616

RPR Antwerpen / RPM Anvers

normecbtv.com

Résultats du contrôle:

Mesures et essais:

Résistance de dispersion de la prise de terre: 4,12 Ohm Valeur de la résistance d'isolement général: 50 MOhm

Test des dispositifs à courant différentiel via test bouton: OK

Test des dispositifs à courant différentiel via test boucle de défaut: OK

Continuité des conducteurs de protection: OK

Infractions constatées:

Néant

Remarques:

- 1 Le test de fonctionnement du relais de déconnexion a été effectué.

Conclusion du contrôle:

1. L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 de l'arrêté royal du 8 septembre 2019 établissant le Livre 1 sur les installations électriques à basse tension et à très basse tension, le Livre 2 sur les installations électriques à haute tension et le Livre 3 sur les installations pour le transport et la distribution de l'énergie électrique. Le prochain contrôle est à effectuer au plus tard avant le: 15/04/2049
 - Les schémas unifilaires et plans de position de l'installation ont été datés et signés.
 - Les bornes d'entrée du ou des dispositif(s) à courant différentiel à l'origine de l'installation étaient scellées.

Heure d'achèvement:

agent-visiteur 0843 p.o. du directeur technique

15/04/24 10:39

Le directeur technique, ir. Bart van Rossum



N° Rapport: 0843-240415-02

VMA - 65.04



Installations électriques à basse tension et à très basse tension (Livre 1 - AR 08/09/2019)

Maatschappelijke zetel / Siège social:

Roderveldlaan 2
2600 Berchem

Ondernemingsnummer / Numéro d'entreprise: 0406.486.616

RPR Antwerpen / RPM Anvers
normecbtv.com

Référence aux prescriptions réglementaires:

1. Le propriétaire, le gestionnaire ou l'exploitant de l'installation électrique est tenu:

- a) d'en assurer ou d'en faire assurer l'entretien;
- b) de prendre toutes mesures adéquates pour que les dispositions du Livre 1 de l'arrêté royal du 8 septembre 2019 établissant le Livre 1 sur les installations électriques à basse tension et à très basse tension, le Livre 2 sur les installations électriques à haute tension et le Livre 3 sur les installations pour le transport et la distribution de l'énergie électrique, soient en tout temps observées;
- c) de conserver les documents de l'installation électrique dans un dossier, de le tenir à disposition de toute personne qui peut le consulter et de mettre à disposition une copie de ce dossier à tout éventuel locataire;
- d) de transmettre le dossier de l'installation électrique au nouveau propriétaire, gestionnaire ou exploitant;
- e) d'aviser immédiatement le fonctionnaire préposé à la surveillance du Service Public Fédéral ayant l'Energie dans ses attributions de tout accident survenu aux personnes et du, directement ou indirectement, à la présence d'installations électriques;
- f) de renseigner dans le dossier de l'installation électrique toute modification ou extension non importante survenue sur l'installation électrique;
- g) de laisser réaliser par un organisme agréé un contrôle de conformité avant la mise en usage sur toute modification ou extension importante survenue sur l'installation électrique.

Dans le cadre des missions légales des organismes agréés, une copie de ce rapport est tenue pendant une période de 5 ans par l'organisme agréé. Cette copie est tenue à la disposition de toute personne autorisée légalement à la consulter. Pour de plus amples informations sur les prescriptions réglementaires ou plaintes, la Direction générale de l'Energie du Service Public Fédéral Economie, PME, Classes moyennes et Energie (<https://www.economie.fgov.be>) est l'autorité compétente des organismes agréés.

N° Rapport: 0843-240415-02

VMA - 65.04



Installations électriques à basse tension et à très basse tension (Livre 1 - AR 08/09/2019)

Maatschappelijke zetel / Siège social:

Roderveldlaan 2
2600 Berchem

Ondernemingsnummer / Numéro d'entreprise: 0406.486.616

RPR Antwerpen / RPM Anvers
normecbtv.com